

Réunion du 23 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 76

Nombre de votants : 86

L'an deux-mille vingt-quatre, le vingt-trois septembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Aline LANGLES (Suppléante de Pierre ZIEGLER), Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Emmanuel HANON, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre ESCOUTELOUP (Pouvoir à M. Régis CASSAROUMÉ), Jean-Marie BERGERET-TERCQ (Pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Daniel PÉDEPRAT (Pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Jean-Bernard PRAT, Laurent CHERITI, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Didier REY (Pouvoir à M. Christian LÉCHIT), Pierre ZIEGLER, Gérard IRIART (Pouvoir à Mme Corinne CARRIAT), Firmin LARA, Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Luis Miguel CONEJERO (Pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Jacques LABORDE (Pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Guy ROMAIN, Francis GRINET, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN (Pouvoir à M. Nicolas LAPUYADE).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 2 : AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SARL ICN

Rapporteur : M. Michel DUPUY

Dès sa création à Pau en 1999, la SARL ICN Imprimerie se spécialise dans la fabrication de livres en petite et moyenne séries. La stratégie de l'entreprise est de miser sur les progrès technologiques, en particulier l'impression numérique pour apporter des solutions de fabrication au monde du livre en pleine mutation.

En 2001, son fondateur, Jean-Paul LAFONT, déménage l'activité dans la zone des Saligues à Orthez. L'entreprise développe alors une activité secondaire donnant naissance aux Editions Gascogne. En 2011, il crée la holding Société des Presses d'Orthez (SDPO) En 2019, il rachète la société parisienne Publishroom qui porte une activité d'autoédition. En 2023, il développe la fabrication d'ouvrages à la demande en intégrant l'ensemble de la chaîne de production avec le développement de l'application « Book in Progress ».

ICN n'a cessé de se développer au fil des années, confortant sa position d'éditeur-imprimeur incontournable sur le territoire français ; ses principaux concurrents sont implantés dans les pays de l'Est de l'Europe.

L'activité de la société ICN Imprimerie repose sur 4 services principaux :

- L'impression de livres à la demande : la société a développé un process de fabrication permettant d'imprimer et réimprimer autant de fois que nécessaire des ouvrages en garantissant le prix unitaire, quel que soit le chiffre du tirage. Cette démarche répond aussi à des objectifs de développement durable en limitant les espaces et temps de stockage et des destructions de stocks parfois inhérentes,
- La préparation graphique pour la mise en page des ouvrages,
- L'accompagnement des auteurs pour la publication de leurs ouvrages : corrections, mises en page, référencement, stratégie de communication, édition, distribution,
- La logistique du livre : de la conception à l'envoi, en passant par le stockage.

La société travaille actuellement avec plus de 500 éditeurs représentant environ 10 000 titres et produit 500 000 exemplaires par an.

L'ensemble des entités de la holding SDPO réalise un chiffre d'affaires de 2,5 M€. ICN Imprimerie réalise à elle seule un CA de 1,7 M€.

Au 1^{er} janvier 2024, ICN compte 12 ETP permanents qui bénéficient d'un important plan de formation continue.

Labellisée Imprim'Vert, l'entreprise s'est engagée à limiter au maximum l'impact de sa production sur l'environnement. Cette démarche vertueuse entre en cohérence avec sa politique d'impression de livres à l'unité et à la demande.

Actuellement, son développement est freiné par un site de production vieillissant, ne garantissant pas des flux de production et des conditions de travail optimums (manque d'isolation thermique et phonique, implantation des pôles administratifs et de production à revoir, partie logistique à améliorer...).

Le développement des prestations et des services nécessite une modernisation perpétuelle du parc machines et une orientation avant-gardiste vers les technologies d'impression numérique. L'entreprise a d'ailleurs investi récemment dans 2 nouvelles presses. La montée en puissance de la productivité s'accompagnera du recrutement de 3 salariés au poste d'opérateur de production.

Le projet prévoit donc des travaux de rénovation du bâtiment pour en améliorer considérablement l'isolation, remplacer la production de chaud et froid dans l'atelier, améliorer l'esthétique intérieure du

bâtiment, sa luminosité (éclairages LED), et revoir les espaces pour optimiser le fonctionnement compte-tenu de l'arrivée de nouvelles machines et de futurs salariés.

Le projet s'étend sur une surface intérieure de 801 m² pour un montant total de 536 300 € HT.

ICN Imprimerie supportera l'ensemble des investissements et apportera un autofinancement de 80 000 € aux côtés de 2 prêts. Elle bénéficiera d'une aide directe de BPI de 80 000 € dans le cadre de France Nation Verte pour l'effort engagé sur l'amélioration énergétique du bâtiment. Les lots concernés seront donc retirés de l'assiette de dépenses éligibles à l'aide de la communauté de communes de Lacq-Orthez qui est de 385 669 € HT.

Le département a d'ores et déjà délibéré pour participer au financement de ce projet à hauteur de notre potentielle intervention.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'octroyer** une aide de 38 567 € à ICN Imprimerie correspondant à un taux de 10 % sur une assiette éligible de 385 669 € HT.
- **d'autoriser** son Président à signer avec la SARL ICN, la convention qui fixe les modalités de versement de ladite aide, annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT